

# Bienvenue à tous ! Vous êtes 70 participants

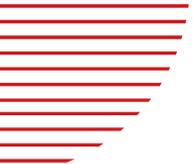
Le Webinar va bientôt commencer



**AD'Occ**  
Région Occitanie

Agence de Développement Économique





Webinar 17h – 18h

# « Vente directe et oenotourisme : des outils et aides à votre disposition »

## Accueil

- **Stéphanie Egenolf**, Chargée de mission International *Département Vin, AD'OCC*

## Présentation du Label Qualité Tourisme Occitanie Sud de France spécial « caveau »

- **Angelika Sauermost**, Responsable Label Qualité Tourisme | *AD'OCC & Région Occitanie*

## Point sur vos questions avec Guillaume Petiot | Réponses

## Les dispositifs d'Aides Régionales dédiés à l'activité oenotouristique

- **Nathalie Dauder**, Responsable du Service Compétitivité Agroalimentaire et Filières Végétales et **Soizic Jean-Baptiste**, Chargée d'Agritourisme | *Direction de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt* | Région Occitanie
- **Caroline Couve**, Chargée de mission Entreprises Touristiques, Tourisme Social et Solidaire | *Direction du Tourisme et du Thermalisme* | Région Occitanie
- **Aurélie Nicolas-Faure**, Responsable du Service Aménagement et Equipements Touristiques | *Direction du Tourisme et du Thermalisme* | Région Occitanie

## Point sur vos questions avec Guillaume Petiot | Réponses

Vente directe et oenotourisme

# En quoi le label Qualité Tourisme Occitanie Sud de France peut vous être utile ?

Webinaire  
Le 7 septembre 2020





Kind of

*Come in* WE'RE  
**OPEN**



**Challenge : Fournir une expérience touristique aux clients. Donner les clés et moyens d'interprétation de l'univers du vin.**



A travers la dégustation... mais pas seulement. **Ca va beaucoup plus loin.**

A une diversité de clientèles (néos, connaisseurs, ...) dont les intérêts et motivations peuvent être différents de celles des producteurs



Il s'agit de mettre en scène l'univers du vin





Le vin c'est un prétexte pour aborder avec les touristes le terroir, les métiers, la géologie, l'histoire du domaine, le process entier, etc.



En parcourant le domaine, ses paysages et mieux comprendre d'où vient le vin qu'on a dans le verre.



Il pilote et donc véhicule des sentiments, des émotions chez les clients. **Le savoir vivre dans le cadre de moments conviviaux vigneronns...**



...des accords mets & vin



Ventes à la boutique augmentées ?

oenologie + tourisme + démarche qualité



**Améliorer la qualité de l'accueil** des clients et des  
**prestations** offertes aux touristes  
= structurer

# Qualité Tourisme Occitanie Sud de France est une démarche de progrès...

...et un **état d'esprit exigeant!**

Un **chef d'établissement** ou d'entreprise qui s'engage...

...son **personnel motivé** par le goût du travail bien fait...

...à rendre ses **clients et visiteurs satisfaits** ...

...grâce à une **bonne organisation**...

...pilotée par la Région Occitanie en lien étroit avec l'Etat



# Qui est concerné ?



**Camping**  
avec ou sans  
restaurant



**Chambre d'hôtes**  
avec ou sans table  
d'hôtes



**Village de vacances**  
avec ou sans restaurant



**Hôtel**  
avec ou sans  
restaurant



**Résidence de tourisme**  
avec ou sans restaurant



1264  
établissements en  
Occitanie, dont  
**382 caveaux & points  
de vente, soit 30%**



**Restaurant**



**Office de  
tourisme**  
Et les bureaux  
d'informations  
touristiques



**Bar Café  
Brasserie**



**Caveau et  
point de vente**  
Vin, Produits du  
terroir



**Lieu de visite**  
Sites culturels et  
touristiques



**Activités de  
pleine nature**  
Sportives et de  
loisir

## Caveaux et point de vente

Vin, Produits du terroir



**382**

caveaux & points de  
vente au niveau  
régional, soit 30%,

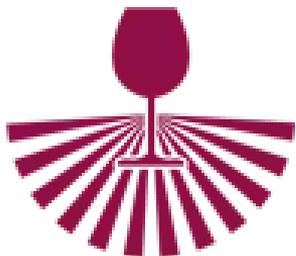
Lieu de vente où  
les **agriculteurs**  
vendent les  
produits de leurs  
exploitations.

La vente y est  
assurée par  
**l'exploitant  
agricole**, les  
membres de sa  
famille ou un  
salarié.

Il s'agit  
principalement  
de vin et de  
produits fermiers.

**Dans le cas des points de vente  
collectifs**, le point de vente commun  
doit être géré directement par les  
producteurs concernés, qui participent à  
la vente des produits. Les produits  
proviennent majoritairement des  
exploitations membres du groupement.

Il est situé sur  
l'exploitation.





Importance donnée à la **dégustation**, à la **médiation** sur le **terroir**, le **vin**, le lien avec la **destination**, le **savoir-vivre**

Importance donnée à la **transmission du savoir-faire** et du **savoir-être**, du **métier** et de sa **découverte**





# Qu'est-ce qui est concerné par le label et qu'est-ce qui est mesuré ?

## Le parcours du client



### Préparation du séjour



Promotion - outil de communication - site web - le contact téléphonique - le répondeur.



### Pendant son séjour



Acheminement sur le lieu - les extérieurs - la signalisation – le parking – les sanitaires – la boutique/espace de vente – la présentation des produits – services – accueil à l'arrivée pendant et au départ – relation client – dégustation – restauration d'appoint – animations oenotouristiques - développement durable - dispositions de management. La propreté, l'état.



### Après son séjour



Suivi de la qualité et la fidélisation du client - e-réputation – satisfaction - écoute clients.

*En « transversal » : le savoir-faire, le savoir-être, une langue étrangère & assurance sanitaire*



=



+



« **En une seule démarche et simultanément**, l'entreprise obtient à la fois la marque **nationale** Qualité Tourisme et le label **régional** Qualité Tourisme Occitanie Sud de France. »

☞ Ceci vaut également pour la marque Pays Cathare qui est obtenu en plus des deux autres via un seul et même audit externe.



# Etape 1 : s'informer

Ce label me ressemble-t-il ? Suis-je éligible ?



Le site du label & les vidéos de témoignage des entreprises

<https://qualite-tourisme-occitanie.fr/>



L'équipe du label

[qualite.tourisme@agence-adocc.com](mailto:qualite.tourisme@agence-adocc.com)

Des relais sur le terrain : Destinations Vignobles&Découverte, Offices de Tourisme, ADT.

# Etape 2 : se lancer

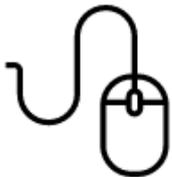
## Se préparer à la labellisation, progresser et candidater



**Un atelier collectif**, dématérialisé, avec 8 entreprises et un expert. On se prépare au management de la qualité et à l'audit.

**Bénéfice pour vous :**

- Recevoir un feedback sur sa prestation,
- Profiter des pistes de progrès du collectif,
- Repartir avec un plan d'action d'amélioration et d'un rendez vous téléphonique avec un expert si nécessaire.



**La candidature se fait en ligne !**

Coût pour l'entreprise : 150€ de frais de dossier pour 5 ans de labellisation

# Etape 3 : se faire auditer et se labelliser

## Client mystère, conseils, moment individuel



**Un audit par client mystère**, accueilli chez vous comme un client lambda

**Bénéfice pour vous :**

- Recevoir un feedback personnalisé détaillé sur sa prestation,
- Profiter des conseils lors du débriefing avec l'auditeur,
- Recevoir un rapport d'audit détaillé qui sera votre plan d'action



**Se labelliser pour 5 ans**

Qualité Tourisme national et Qualité Tourisme Occitanie Sud de France régional

# Exemple : Le Château de Fourques à Juvignac

## Une affaire familiale et une empreinte féminine

Depuis 1985 gérée par Lise Fons-Vincent, 4<sup>ème</sup> génération. 7 salariés.

- **Vin** : 50 ha, 2500 hl, 300.000 bouteilles
- **Marchés internationaux** : Chine, Suisse, Danemark, Brésil...
- **Labels** : Qualité Tourisme Occitanie Sud de France (2009) & Bienvenue à la ferme

## Activité œnotouristique à l'année :

- 2 expériences commercialisées ( balades et dégustations) par semaine de mars à octobre.
- Le CA représente 17% du CA des ventes boutique à la propriété , et 2 % du CA global intégrant toutes les ventes de vin sous toutes ses formes (vrac, bouteilles, BIB )



# Le Château de Fourques est labellisé Qualité Tourisme depuis 2009

## Lise Fons-Vincent : en évolution constante

En quoi la démarche qualité tourisme vous a-t-elle été utile ?

« **Les audits sur tout le parcours client**, qui nous obligent à rester en veille qualitative !  
**Les ateliers de progrès** dans lesquels on rencontre des professionnels de différentes filières, soumis aux mêmes réflexions que les nôtres, et qui sont animés par des experts.

Sur quoi avez-vous progressé le plus ?

« La qualité de **l'information et la communication**, la vigilance dans la nécessité d'une **qualité constante de la prestation**, dans **l'engagement** de la personne qui **anime l'expérience**.



Sur quoi voulez vous progresser ?

« Sur la **présentation et l'aspect** (propreté et rangement) de la cave dans laquelle nous recevons nos invités (arriver à manager l'espace de vinification & l'accueil des visiteurs/invités)

# Etape 4 : progresser en continu

Actions et outils du réseau une fois labellisé ...



**Rejoignez un réseau de plus de 1200 entreprises  
de 11 filières touristiques**

...et progressez, échangez et trouvez les  
complémentarités, voire des associations  
commerciales si besoin



## **Participez à des ateliers innovants**

Et progressez avec des experts en marketing, management, la relation client, l'innovation en tourisme



## **Réalisez un diagnostic personnalisé**

Améliorez le suivi de votre écoute-clients et de votre e-réputation avec un conseiller qualité



**Mettez en avant votre établissement**

Et bénéficiez d'un des 100 reportages photo annuels réalisés par un photographe professionnel



## **Un kit de communication pour vous lancer**

Offert dans le cadre de la labellisation, il vous permettra d'affirmer vos engagements qualité auprès de vos clients



## **Augmentez votre visibilité**

Votre établissement dans la rubrique « belles adresses »  
du site de la destination Occitanie géré par le CRT

<https://www.tourisme-occitanie.com>



## **Une équipe à votre écoute**

... qui communiquera avec vous et qui répondra à vos questions, vous proposera des actions et outils par votre espace privé, les réseaux sociaux du label, par mail ou par téléphone

# Vente directe au caveau + **démarche qualité**

La démarche qualité vous aide à

- **structurer l'accueil** des touristes et la vente au caveau
- **vous remettre en question** et rester en **veille** qualitative
- **fidéliser et progresser** sur la **satisfaction** des clients touristes
- faire évoluer vos **équipes**
- **optimiser votre image** et donner des **garanties** à vos clients
- **vous dites** ce que vous faites et **vous faites** ce que vous dites
- **partager** et vous **enrichir** dans un réseau « tourisme »
- gagner en **visibilité**
- obtenir une **reconnaissance régionale et nationale**

## Recommandation de 2 événements à venir en Région :



Oenotourisme, Innovation, Business  
14 septembre 2020

Domaine de l'Hospitalet  
Open Tourisme Lab

<https://openevent-2020.matchmaking-studio.com/public/apps/order/order.html?cid=1#mms#mms#mms>

Campus de l'innovation touristique  
7, 8 et 9 décembre 2020  
Palais des Congrès au Cap d'Agde  
Région Occitanie

Programme à venir



**Le label est piloté par la Région Occitanie, en lien étroit avec l'Etat, en appui sur l'Agence de Développement Economique AD'OCC**



**Votre contact pour adhérer au label :**

**Valérie RUELLE**, chargée de la préparation des entreprises à la labellisation, AD'OCC

Téléphone : 04 67 22 84 16

E-mail : [qualite.tourisme@agence-adocc.com](mailto:qualite.tourisme@agence-adocc.com)

**Votre contact en cas de questions suite à ce webinaire :**

**Angelika SAUERMOST**, Cheffe de projet Qualité Tourisme, Direction du Tourisme Région Occitanie & AD'OCC

E-mail : [angelika.sauermost@agence-adocc.com](mailto:angelika.sauermost@agence-adocc.com)

**Pour aller plus loin :**



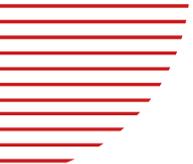
**Pour les professionnels (site du label) :** [www.qualite-tourisme-occitanie.fr](http://www.qualite-tourisme-occitanie.fr)

**Chaîne YouTube (vidéos « Les pros parlent aux pros ») :**

<https://www.youtube.com/channel/UCLlqwXUYOJUQxdJxr-cFcgg>

**Pour le grand public (site du CRT) :** <https://www.tourisme-occitanie.com>





# Point sur vos questions

... avec Guillaume Petiot

# AIDES REGIONALES : PASS RELANCE AGRITOURISME ET CONTRAT RELANCE VITI

**Nathalie DAUDER,**

responsable de Service Compétitivité Agroalimentaire et Filières Végétales

**Soizic JEAN-BAPTISTE,**

chargée de mission agritourisme

**Direction de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt**



07/09/2020

## La REGION accompagne vos projets oenotouristiques

Deux cas peuvent se présenter :



# La REGION vous accompagne avec

## QUATRE DISPOSITIFS pour relancer votre entreprise et renforcer sa compétitivité

### PASS RELANCE

PME

Agro-viti > entreprises  
Agri-valorization > exploitations  
Agritourisme > entreprises et  
exploitations

Accompagner la relance des PME sur leurs besoins à court terme

- ✓ Stratégie commerciale des entreprises et exploitations viticoles
- ✓ projets œnotouristiques
- Jusqu'à 60 000 € d'aide
- Dépôts des dossiers du 1<sup>er</sup> août au 31 déc. 2020

### CONTRAT AGRO-VITI STRATEGIQUE Entreprises

Accompagner les projets structurants dans le cadre d'un projet stratégique global sur 2-3 ans

- ✓ Stratégie commerciale des entreprises
- ✓ Renforcer la structuration RH- recrutements
- Jusqu'à 650 000 € d'aide sous forme de subvention et/ou d'avances remboursables
- Dépôt au fil de l'eau

### CONTRAT AGRITOURISME Exploitations et entreprises

Accompagner les projets structurants dans le cadre d'un projet stratégique global sur 2-3 ans

- ✓ projets œnotouristiques
- Jusqu'à 200 000 € d'aide et/ou d'avances remboursables
- Dépôt au fil de l'eau

### CONTRAT RELANCE VITI

Exploitations et entreprises

Accompagner des actions de promotion et communication portées par les entreprises régionales dans une approche collective de promotion des vins d'Occitanie

- Jusqu'à 200 000 € d'aide
- Dépôts des dossiers du 1<sup>er</sup> août au 31 Oct. 2020  
puis du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 2021

## Accompagner les projets oenotouristiques Le PASS Relance Agritourisme



Pour les projets portées par des structures agricoles ou agroalimentaires, dépôt jusqu'au 31/12/2020.



### Projets éligibles :

- création, développement, amélioration ou montée en gamme d'une offre agritouristique
- conseil stratégique externe, étude pour la création ou le développement d'une offre agritouristique
- développement d'outils numériques pour l'offre agritouristique ou sa commercialisation

**Commercialisation des produits agricoles ou agroalimentaires inéligible : caveaux et points de vente inéligibles**



### Dépenses éligibles :

- Matérielles : construction, rénovation, aménagement, aménagements extérieurs, matériels et équipements
- Immatérielles : conseil externe, étude de marché, construction d'un programme d'animation,, outils numériques, conception et dépôt de marques commerciales.



### Montant, plancher et plafond de l'aide

Plancher de dépenses éligibles : 5 000 € HT

Taux d'aide de 30 % (matériel) à 50% (immatériel)

Plafond d'aide : 60 000 €



### Modalités de versement de l'aide

Avance de 50%

Solde en fin de réalisation sur présentation du **label qualité tourisme obtenu**



# Accompagner les entreprises viti-vinicoles dans un objectif de redynamisation des ventes et promotion des vins

## Le Contrat Relance Viti



### Entreprises viti-vinicoles de la région (toute taille):

Vignerons indépendants, Caves coopératives, négociants

Une enveloppe de 5,5 M€

dont 25% orientée vers les petites entreprises (<2M€ de CA de vins conditionnés)

### ➤ Appel à projet avec une priorisation des dossiers :

Favoriser la contractualisation pluriannuelle et la transition agro-écologique au sein de la filière

Une mise en œuvre opérationnelle avec les interprofessions viticoles par une pré-qualification des dossiers



### Financement à 50 % d'actions de promotion et communication

Marché local, national et export  
Tout circuit de commercialisation *Grande Distribution, GMS, Restauration, cavistes, vente directe ou e-commerce*

**Jusqu'à 200 K€ d'aide par entreprise**

Plancher de dépenses éligibles : 5000€

### Modalités de versements de l'aide:

- Avance de 50 %
- Solde



**Participer à un effort collectif de promotion des vins** Affichage d'un message collectif, créé par la Région pour le plan de relance

**#VignoblesOccitanie**

## Pour en savoir plus :

- **Une information sur toutes les mesures d'aides à la relance mises en œuvre par la Région**

<https://hubentreprendre.laregion.fr>

- **Contacts :**

**Pour le Pass Relance agritourisme** : [soizic.jean-baptiste@laregion.fr](mailto:soizic.jean-baptiste@laregion.fr)

**Pour le contrat de Relance viti**

- Contacts interprofessions

[cjammes@languedoc-wines.com](mailto:cjammes@languedoc-wines.com)

[ContratRelanceVitiOccitanie@inter-rhone.com](mailto:ContratRelanceVitiOccitanie@inter-rhone.com)

[contratrelance@france-sudouest.com](mailto:contratrelance@france-sudouest.com)

[laure-lacombe@interoc.fr](mailto:laure-lacombe@interoc.fr)

[sandrine-dellova@interoc.fr](mailto:sandrine-dellova@interoc.fr)

[stephanie.poitral@roussillon.wine](mailto:stephanie.poitral@roussillon.wine)

[christine.couanau@roussillon.wine](mailto:christine.couanau@roussillon.wine)

- Contacts Région

[francis.cabaud@laregion.fr](mailto:francis.cabaud@laregion.fr)

[smahan.mokhtar@laregion.fr](mailto:smahan.mokhtar@laregion.fr)

# AIDES REGIONALES EN FAVEUR DES ENTREPRISES TOURISTIQUES

**Caroline COUVE,**  
chargée de mission « entreprises touristiques »  
**Direction Tourisme et Thermalisme**

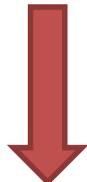


07/09/2020

## La REGION accompagne vos projets oenotouristiques

Deux cas peuvent se présenter :

Le projet est porté par une  
entreprise agricole ou agro-  
alimentaire



Aides gérées par la Direction de  
l'agriculture, de l'agroalimentaire  
et de la forêt

Le projet est porté par une entreprise  
touristique



Aides gérées par la Direction du  
tourisme et du thermalisme

# Sommaire

**1. Présentation des différents dispositifs d'aide**

**2. Présentation de la formation en ligne « e-form' Tourisme »**



# DISPOSITIFS D'AIDE EN FAVEUR DES ENTREPRISES TOURISTIQUES



## PANORAMA DES AIDES AUX ENTREPRISES TOURISTIQUES

NOM DU DISPOSITIF	TYPE D'AIDE
<b>PASS RELANCE TOURISME - TOURISME SOCIAL ET SOLIDAIRE (TSS)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aide aux projets d'investissement d'un coût compris entre 5k€ et 120k€</li> <li>• Aide sous forme de subvention, taux d'aide de 50%</li> </ul>
<b>CONTRAT RELANCE TOURISME- TOURISME SOCIAL ET SOLIDAIRE (TSS)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aide aux projets d'investissement d'un coût &gt; 120k€</li> <li>• Aide sous forme de subvention et/ou d'avance remboursable, taux d'aide max de 40% (45% pour l'innovation et l'international)</li> </ul>
<b>CONTRAT ENTREPRISE EN CRISE DE TRESORERIE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aide à la trésorerie</li> <li>• Sous forme d'avance remboursable plafonnée à 300k€, taux d'aide de 50%</li> </ul>
<b>READYNOOV</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagnement des projets collaboratifs innovants</li> <li>• Appel à projet jusqu'au 28/02/2020</li> <li>• Aide sous forme de subvention et/ou avance remboursable, taux d'aide de 40 à 60%</li> </ul>

## PANORAMA DES AIDES AUX ENTREPRISES TOURISTIQUES

NOM DU DISPOSITIF	TYPE D'AIDE
<b>FONDS L'OCCAL</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>● Fonds de 80M€ financé par la Région, la banque des territoires, les Départements et les intercommunalités</li><li>● Volet 1 : aide à la trésorerie sous forme d'avance remboursable plafonnée à 10/25k€ suivant nombre ETP</li><li>● Volet 2 : aide aux équipements sanitaires et investissements d'un coût &lt;40k€</li></ul>
<b>FONDS TOURISME OCCITANIE</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>● Fonds de 101M€ financé par la Région, la BEI et géré par M Capital</li><li>● Aide à l'investissement sous forme de prêt</li></ul>

⇒ Retrouvez toutes les informations détaillées sur le site

<https://hubentreprendre.laregion.fr/>



⇒ Contactez le Numéro vert : **0800 31 31 01** pour les entreprises, **3010** pour les associations du tourisme, communes et EPCI

## PASS RELANCE TOURISME ET TSS (31/12/2020)



- ⇒ **Bénéficiaires** : hébergement (hors micro-entrepreneur), restauration, activité de loisirs, agences réceptives, entreprises innovantes.  
TSS: village de vacances, centres de vacances, auberge de jeunesse, centre international de séjours



- ⇒ **Dépenses éligibles**
- Investissements matériels de modernisation/développement (sont exclues les entreprises de moins de 18 mois)
  - Dépenses liées au conseil (stratégie, marketing...) et à la stratégie numérique,
  - Dépenses liées à l'innovation,
  - Dépenses liées au développement de la clientèle internationale (participation à des salons, traduction site Internet...)



- ⇒ **Aide**
- Subvention. Taux d'aide de 50%.
  - Assiette éligible de 5 à 120k€



- ⇒ **Procédure** : dépôt de dossier en ligne sur le site « Hub Entreprendre » ([hubentreprendre.laregion.fr](http://hubentreprendre.laregion.fr))

## CONTRAT RELANCE TOURISME ET TSS (31/12/2020)



⇒ **Bénéficiaires:** hébergement (hors micro-entrepreneur), restauration, activité de loisirs, agences réceptives, entreprises innovantes.

TSS: village de vacances, centres de vacances, auberge de jeunesse, centre international de séjours



⇒ **Dépenses éligibles**

Identique au PASS Relance tourisme

- + Investissements matériels de modernisation/développement pour les entreprises de moins de 18 mois
- + Rachat fonds de commerce, parts sociales et acquisition des murs dans le cas d'une reprise d'activité touristique avec travaux
- + Recrutement en CDI ou VIE pour le développement de la clientèle étrangère



⇒ **Aide**

- Taux d'aide max de 30 à 40% si GSO (45% innovation et international)
- Assiette éligible >120k€
- Subvention et/ou avance remboursable.

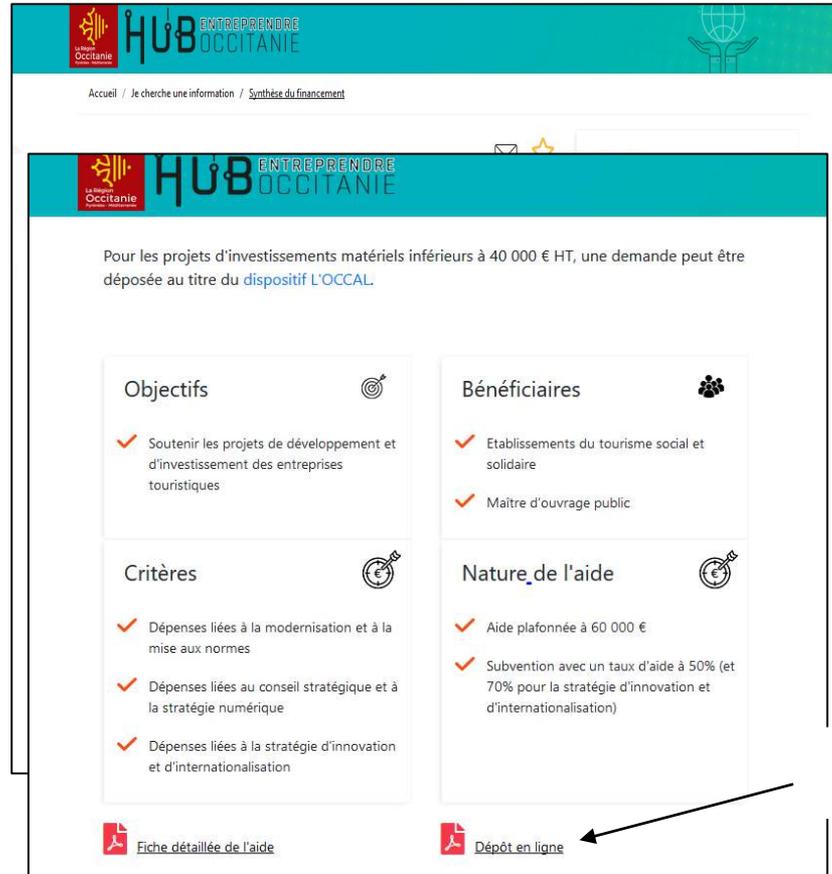
Subv max 200k€ (400k€ pour le TSS) et Avance remboursable max 500k€ (1M€ pour le TSS)



⇒ **Procédure:** dépôt de dossier en ligne sur le site « Hub Entreprendre » ([hubentreprendre.laregion.fr](http://hubentreprendre.laregion.fr))



# Procédure Dépôt en ligne



Accueil / Je cherche une information / [Synthèse du financement](#)

## HUB ENTREPRENDRE OCCITANIE

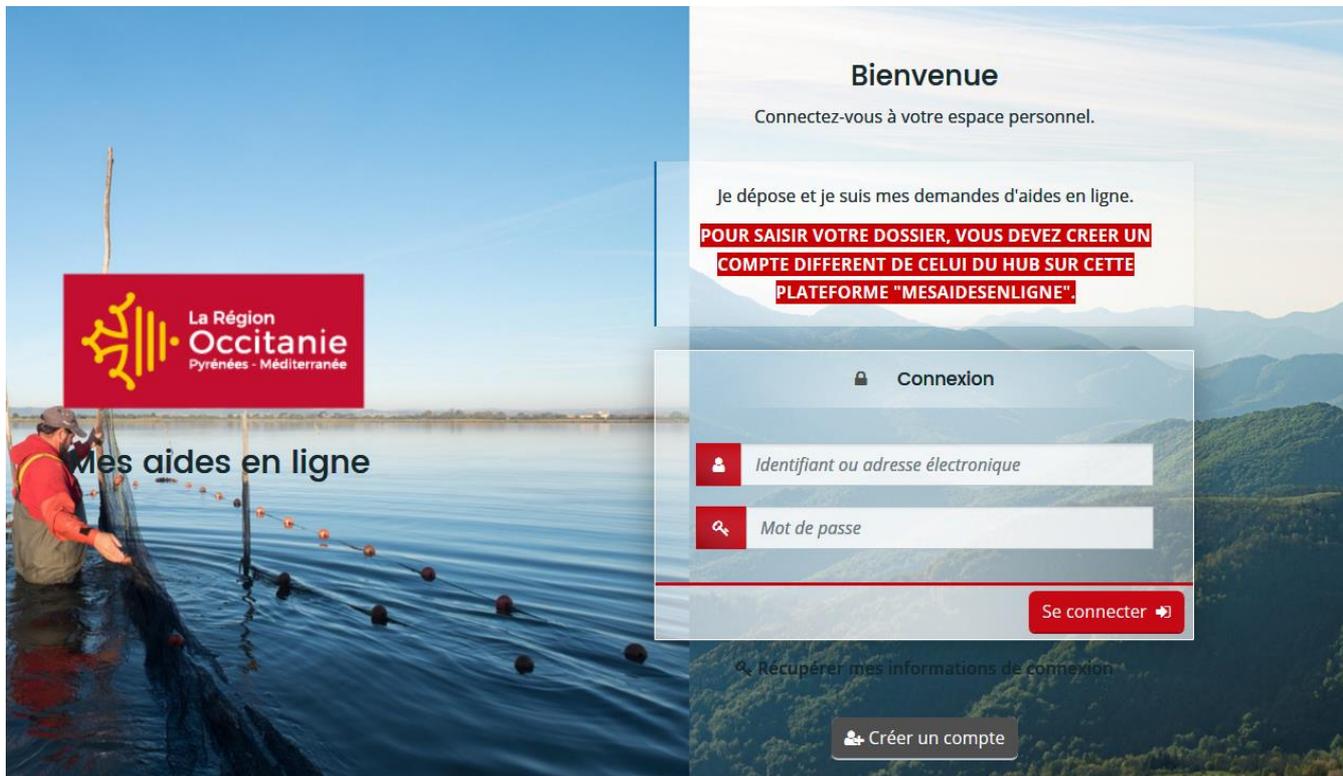
Pour les projets d'investissements matériels inférieurs à 40 000 € HT, une demande peut être déposée au titre du [dispositif L'OCCAL](#).

Objectifs	Bénéficiaires
<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Soutenir les projets de développement et d'investissement des entreprises touristiques</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Etablissements du tourisme social et solidaire</li><li>✓ Maître d'ouvrage public</li></ul>
Critères	Nature de l'aide
<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Dépenses liées à la modernisation et à la mise aux normes</li><li>✓ Dépenses liées au conseil stratégique et à la stratégie numérique</li><li>✓ Dépenses liées à la stratégie d'innovation et d'internationalisation</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Aide plafonnée à 60 000 €</li><li>✓ Subvention avec un taux d'aide à 50% (et 70% pour la stratégie d'innovation et d'internationalisation)</li></ul>

[Fiche détaillée de l'aide](#)      [Dépôt en ligne](#)

Accès au dépôt en ligne

## Procédure Dépôt en ligne



**Bienvenue**

Connectez-vous à votre espace personnel.

Je dépose et je suis mes demandes d'aides en ligne.

**POUR SAISIR VOTRE DOSSIER, VOUS DEVEZ CREER UN COMPTE DIFFERENT DE CELUI DU HUB SUR CETTE PLATEFORME "MESAIDSENLIGNE".**

**Connexion**

Identifiant ou adresse électronique

Mot de passe

Se connecter

Recupérer mes informations de connexion

Créer un compte

Page d'accueil de la plateforme de dépôt de dossiers en ligne

## CONTRAT ENTREPRISE EN CRISE DE TRESORERIE COVID-19 (12/12/2020)



⇒ **Bénéficiaires:** entreprise de plus de 10 salariés (tous secteurs économiques), existence > 12 mois, difficulté de trésorerie et n'ayant pas accès au crédit bancaire (ou insuffisamment)



⇒ **Dépenses éligibles**

- Besoin en fonds de Roulement économique et/ou masse salariale chargée sur une durée max de 6 mois
- Assiette minimale de 75k€



⇒ **Aide:**

- Aide sous forme d'avance remboursable plafonnée à 300k€
- Taux d'aide max de 50%



⇒ **Procédure:** obligation de créer un compte sur le site « Hub Entreprendre » ([hubentreprendre.laregion.fr](http://hubentreprendre.laregion.fr)) + choix d'un référent parmi les membres du réseau des développeurs économiques d'Occitanie pour le montage du dossier

## FONDS TOURISME OCCITANIE



⇒ **Objectif** : fonds doté de 101M€ (Région, Banque Européenne d'Investissement)

- apporter une réponse aux besoins de financement des projets touristiques structurants
- inciter les organismes bancaires à financer des projets considérés comme risqués
- produire un effet de levier sur les investissements régionaux en consolidant entre 300 et 400 M€ d'investissements

Fonds ouvert en 2020 avec période de déploiement et 4 ans et durée de 24 ans



⇒ **Bénéficiaires** : Porteur de projets publics, parapublics et privés dans le domaine de l'hébergement, des équipements et des infrastructures touristiques



⇒ **Aide**

- Interventions entre 0,2 M€ et 4 M€ par projet via des prêts subordonnés avec ou sans différé, prêts participatifs ou d'obligations convertibles
- Interventions en complément de prêts bancaires classiques



⇒ **Procédure**: contact avec le gestionnaire de fonds M capital <https://www.fondstourismeoccitanie.fr/>

# PRÉSENTATION DE LA FORMATION EN LIGNE « E-FORM' TOURISME »



## APPLICATION E-FORM TOURISME

**Objectif: Développer un nouvel outil de formation à distance sous forme d'application numérique évolutive**

- ✓ accompagner les salariés ou futurs salariés du tourisme sur l'approche client et la promotion du territoire
- ✓ permettre la montée en compétences des professionnels en particulier des saisonniers
- ✓ assurer la montée en gamme de l'offre et le renforcement de l'attractivité de la destination Occitanie.

**Approche ludique et innovante** qui favorise l'interaction avec l'apprenant

### **Public cible**

Demandeurs d'emploi, Salariés du secteur tourisme (hébergement, restauration, activité de loisirs, agences réceptives) dont saisonniers et employeurs , Autres professionnels du tourisme

**Partenariat avec Pôle emploi et le Comité Régional du Tourisme**

**Formation gratuite accessible après création d'un compte**

# PRÉSENTATION DE L'APPLICATION E-FORM'TOURISME

<https://eformtourisme.laregion.fr>

En préalable, création d'un compte



The image displays two overlapping screenshots of the application interface. The top screenshot shows the 'La Région Citoyenne' login page with a 'MON COMPTE PARTICULIER' button. The bottom screenshot shows the 'FORMATION COMPETENCES' page with two course options: 'COMPETENCES PROFESSIONNELLES' (18 minutes, 68 views) and 'CONNAISSANCES TOURISTIQUES' (15 minutes, 68 views). Arrows point from the text 'En préalable, création d'un compte' to the login page and from 'Accès aux 2 parcours' to the course selection page.

**La Région Citoyenne**  
MON COMPTE PARTICULIER  
Un seul compte pour simplifier vos démarches en Occitanie

**FORMATION COMPETENCES**

COMPETENCES PROFESSIONNELLES  
Durée estimée 18 minutes  
68 vues

CONNAISSANCES TOURISTIQUES  
Durée estimée 15 minutes  
68 vues

Accès aux 2 parcours

# PRÉSENTATION DE L'APPLICATION E-FORM'TOURISME

## Parcours Destination Occitanie



## PRÉSENTATION DE L'APPLICATION E-FORM'TOURISME

### Parcours Destination Occitanie

Suivez Coralie qui part à la découverte de la région Occitanie.

Tout au long de son parcours, elle va rencontrer différents professionnels du tourisme qui vont lui décrire les atouts de l'Occitanie.



# PRÉSENTATION DE L'APPLICATION E-FORM'TOURISME

## Parcours Destination Occitanie

### Chapitre 1

L'Occitanie, une région accueillante, promesse de moments de partage et de convivialité

### Chapitre 2

Une richesse de territoires diversifiés: mer, montagne, campagne et villes

### Chapitre 3

Un patrimoine culturel et historique riche et de nombreuses activités sportives et de loisirs



# PRÉSENTATION DE L'APPLICATION E-FORM'TOURISME

## Parcours Destination Occitanie

Terminez le parcours par  
un quizz pour tester les  
connaissances acquises.



# PRÉSENTATION DE L'APPLICATION E-FORM'TOURISME

## Parcours Compétences

Jouez le rôle d'Anna, une serveuse en restauration et faites les bons choix lors de l'accueil des clients et pendant le service:

- Réservation téléphonique
- Accueil de la clientèle
- Présentation de la carte
- Promotion de la région



The screenshot shows the application interface for the 'Formation Compétences' module. At the top left is the Occitanie logo. At the top right, it says 'Formation Compétences' with a checkmark icon. The main visual is a woman in a white server's uniform standing in front of a building. The title 'Dans la peau d'une serveuse en restauration' is overlaid on the image. Below the title is a red button labeled 'COMMENCER'. At the bottom left, the location 'Sète' is indicated. At the bottom right, it shows a clock icon for '18 minutes' and a speaker icon for 'Sonorisé'.

# PRÉSENTATION DE L'APPLICATION E-FORM'TOURISME

## Parcours Compétences



Après chaque étape, vous découvrez votre score en fonction de vos réponses et un rappel des bonnes pratiques vous est proposé



## PRÉSENTATION DE L'APPLICATION E-FORM'TOURISME

### Parcours Compétences

A la fin du parcours, si votre score est suffisant, vous êtes récompensé par un badge.



## PRÉSENTATION DE L'APPLICATION E-FORM'TOURISME

**2021, mise en ligne d'une V2 comprenant des modules complémentaires :**

- **un module spécifique par GSO présentant de façon plus détaillée les spécificités et richesses de chaque GSO**
- **Un nouveau module de mise en situation sur les savoir-être**

# AIDES REGIONALES FONDS L'OCCAL

**Aurélie NICOLAS-FAURE,**  
Responsable du Service Aménagement et Equipements Touristiques  
**Direction Tourisme et Thermalisme**



07/09/2020

L'OCCAL  
POUR LA REPRISE DU TOURISME DU COMMERCE  
DE PROXIMITE ET DE L'ARTISANAT  
DANS LES TERRITOIRES



## FONDS L'OCCAL : EN RESUME

Création du Fonds L'OCCAL à destination des secteurs du tourisme, du commerce de proximité et de l'artisanat (CP Région 29 Mai 2020) **opérationnel** depuis le **4 juin dernier**.

- un Fonds commun d'environ **80 M€** créé à l'initiative de la Région et en partenariat avec **12 Départements, 147 EPCI** à ce jour (2 Métropoles, 1 CU, 20 CA et 124 CC) et la **Banque des Territoires** :
  - ✓ pour assurer la reprise des activités du tourisme, du commerce de proximité et de l'artisanat,
  - ✓ géré et instruit administrativement par la Région pour le compte de l'ensemble des partenaires.
- un dépôt et une instruction simplifiée - via le Portail des aides éléments déclaratifs : <https://hubentreprendre.laregion.fr/>



- une décision partenariale : Comités d'engagement départementaux,
- Numéro vert : **0800 31 31 01** pour les entreprises, **3010** pour les associations du tourisme, communes et EPCI,
- Des conférences de presse dans chaque département au mois de juin.



# FONDS L'OCCAL

## LA RÉGION - LA BANQUE DES TERRITOIRES - 12 DEPARTEMENTS - 146 EPCI



**Pour l'Ariège** : le Conseil Départemental de l'Ariège, la Communauté d'agglomération de Foix-Varilhes, les Communautés de Communes du Pays de Mirepoix, de la Haute-Ariège, du Couserans Pyrénées, des Portes d'Ariège Pyrénées, du Pays de Tarascon, du Pays d'Olmes, d'Arize Lèze.



**Pour l'Aveyron** : le Conseil Départemental de l'Aveyron, la Communauté d'agglomération de Rodez Agglo, les Communautés de Communes de l'Aubrac, Carladez et Viadène, des Causses à l'Aubrac, de l'Ouest Aveyron, de Conques-Marcillac, du Pays de Salars, du Pays Ségali, du Lévézou Pareloup, de Comtal Lot et Truyère, de l'Aveyron Bas Ségala Viaur, de Millau Grands Causses, du Saint Affricain, Roquefort, Sept Vallons, des Monts, Rance et Rougier, du Larzac et Vallées, de la Muse et des Rapes du Tarn.

**Pour la Haute Garonne** : Toulouse Métropole, les Communautés d'agglomération du Muretain Agglo, du SICOVAL, les Communautés de Communes de Cagire Garonne Salat, Terres du Lauragais, de Cœur-de-Garonne, du Frontonnais, du Bassin Auterivain Haut-Garonnais, du Volvestre, des Pyrénées Haut Garonnaises, des Côteaux du Girou, de Cœur et Côteaux du Comminges, du Lauragais Revel Sorèzois, des Hauts-Tolosans.



**Pour l'Aude** : le Conseil Départemental de l'Aude, les Communautés d'agglomération du Grand Narbonne et de Carcassonne Agglo, les Communautés de Communes Piège Lauragais Malepère, de Castelnaudary Lauragais Audois, de la région Lézignanaise, Corbières et Minervois, de la Montagne Noire, du Limouxin, des Pyrénées audoises.



**Pour le Gard** : le Conseil Départemental du Gard, les Communautés d'agglomération de Nîmes Métropole, d'Alès Agglomération, du Grand Avignon, du Gard Rhodanien, les Communautés de Communes du Pays d'Uzès, du Piémont Cévenol, Causses Aigoual Cévennes Terres Solidaires, de Cèze Cévennes, du Pays Viganais, du Pays de Sommières, de Rhône Vistre Vidourle, de Beaucaire-Terre d'Argence, de Petite Camargue, de Terre de Camargue, du Pont du Gard.

# FONDS L'OCCAL

## LA RÉGION - LA BANQUE DES TERRITOIRES - 12 DEPARTEMENTS - 146 EPCI



**Pour le Gers** : le Conseil Départemental du Gers, la Communauté d'agglomération du Grand Auch Cœur de Gascogne, les Communautés de Communes de la Gascogne Toulousaine, Armagnac Adour, Astarac Arros en Gascogne, Bastides de Lomagne, des Côteaux Arrats Gimone, du Val de Gers, de la Lomagne Gersoise, du Bas Armagnac, de la Tenarèze, du Cœur d'Astarac en Gascogne, d'Aire sur l'Adour, du Savès, d'Artagnan en Fezensac



**Pour la Lozère** : le Conseil Départemental de la Lozère, les Communautés de Communes Aubrac Lot Causses Tarn, du Haut Allier, des Terres d'Apcher-Margeride-Aubrac, des Gorges Causses Cévennes, des Hautes Terres de l'Aubrac, Randon-Margeride, du Mont-Lozère, de Cœur de Lozère, des Cévennes au Mont Lozère.



**Pour l'Hérault** : le Conseil Départemental de l'Hérault, Montpellier Méditerranée Métropole, les Communautés d'Agglomération du Pays de l'Or, de Béziers Méditerranée, d'Hérault Méditerranée, de Sète Agglopôle Méditerranée, les Communautés de Communes du Lodévois et Larzac, du Clermontais, de la Vallée de l'Hérault, du Grand Pic Saint Loup, Les Avants-Monts, du Grand Orb, du Sud Hérault, de la Domitienne, du Pays de Lunel, du Minervois au Caroux, des Cévennes Gangeoises et Suménoises.



**Pour le Lot** : le Conseil Départemental du Lot, la Communauté d'agglomération du Grand Cahors, les Communautés de Communes de Cazals-Salviac, du Quercy Blanc, du Grand Figeac, des Causses et Vallée de la Dordogne, de la Vallée du Lot et du Vignoble, du Quercy-Bouriane, du Causse de Labastide-Murat, du Pays de Lalbenque Limogne.

# FONDS L'OCCAL

## LA RÉGION - LA BANQUE DES TERRITOIRES - 12 DEPARTEMENTS - 146 EPCI



**Pour les Hautes-Pyrénées** : le Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées, la Communauté d'agglomération de Tarbes-Lourdes-Pyrénées, les Communautés de Communes du Plateau de Lannemezan, Nestes Barousse, du Pays de Trie et du Magnoac, d'Adour-Madiran, des Pyrénées Vallée des Gaves, de la Haute-Bigorre, d'Aure-Louron.



**Pour le Tarn** : le Conseil Départemental du Tarn, les Communautés d'agglomération de Gaillac-Graulhet, de l'Albigeois, de Castres-Mazamet, les Communautés de Communes Tarn-Agout, du Centre Tarn, du Laurécois et du Pays d'Agout, du Carmausin-Ségala, du Cordais et du Causse, du Sor et de l'Agout, du Val 81, des Monts de Lacaune et de la Montagne du Haut Languedoc, du Sidobre Vals et Plateaux, Thoré Montagne Noire.



**Pour les Pyrénées-Orientales** : le Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales, la Communauté Urbaine de Perpignan Méditerranée Métropole, les Communautés de Communes d'Albères et Côte Vermeille Illibéris, Conflent Canigo, du Sud Roussillon, d'Agly Fenouillèdes, des Corbières Salanque Méditerranée, des Pyrénées Catalanes, des Aspres, du Vallespir, du Haut Vallespir, de Pyrénées-Cerdagne.



**Tarn et Garonne** : le Conseil Départemental de Tarn et Garonne, les Communautés de Communes des Deux Rives, du Pays de Serres en Quercy, de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise, du Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron, Côteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain, Terres des Confluences, Grand Sud Tarn et Garonne.

# FONDS L'OCCAL : DEUX DISPOSITIFS



# FONDS L'OCCAL : 2 DISPOSITIFS

**Volet 1** : aides à la trésorerie par le biais d'avances remboursables.



Boutonnet Laurent - Région Occitanie



**Volet 2** : soutien à réalisation d'investissements et d'équipements spécifiques à caractère sanitaire (aides en subventions)

# VOLET 1 : bénéficiaires des aides à la trésorerie par des avances remboursables

## Pour le Tourisme

**Personnes physiques et morales,  
Micro entreprises (\*) TPE, PME  
touristiques.**

Priorité aux entreprises jusqu'à 20  
ETP permanents (\*\*)

**Associations touristiques et du  
tourisme social et solidaire.**

**Communes, EPCI, OT propriétaires  
et/ou gestionnaires  
d'équipements touristiques et  
culturels d'intérêt local qui  
assurent une part importante de  
leurs recettes annuelles.**

## Pour le Commerce de proximité et l'Artisanat

Personnes physiques et morales  
Micro entreprises et TPE.

*Pour les établissements ayant subi une  
perte d'activité de plus de 40 % sur les  
mois de mars, avril et mai 2020 par  
rapport à 2019.*

*(\*) pour les Micro entreprises, le  
Chiffre d'Affaires annuel d'au moins 35  
K€ (examen au cas par cas des dossiers  
dans la limite d'un plancher de CA  
autour de 20 K€)*

*(\*\*) La prise en compte des entreprises  
de + de 20 ETP pourra être examinée  
par les Comités d'engagement*

# VOLET 1 (suite) : aides à la trésorerie par des avances remboursables

## Nature et modalités de l'aide

Avance remboursable à taux zéro sans garantie.

Remboursement avec un différé de 18 mois échelonné sur 2 ans sur la base d'un appel de fonds trimestriel.

Versement à 100 % dès signature de la convention.

## Dépenses éligibles et taux d'intervention

**Base de calcul** : besoin de trésorerie prévisionnel entre le 1<sup>er</sup> juin et 15 novembre 2020 déduction faite des accompagnements publics et privés obtenus

### Taux d'aide 50 % maximum

- Pour les commerces, l'artisanat, et les structures touristiques de 0 à 3 ETP permanents : **aide plafonnée à 10 000 €.**
- Pour les commerces, l'artisanat, les porteurs publics et parapublics d'équipements touristiques et les entreprises touristiques d'au moins 4 ETP permanents : **aide plafonnée à 25 000 €.**

**Plancher de l'aide** : 2 000 €.

## **VOLET 2 : Soutien à l'investissement pour la mise en œuvre des mesures sanitaires et accompagner la relance (aides en subventions)**

### **Pour le Tourisme**

**Personnes physiques et morales, Micro entreprises (\*), TPE, PME touristiques.**  
Priorité aux entreprises jusqu'à 20 ETP permanents (\*\*).

**Associations touristiques et du tourisme social et solidaire.**

**Communes, EPCI et OT propriétaires et/ou gestionnaires d'équipements touristiques et culturels d'intérêt local qui assurent plus de 50 % de leurs recettes annuelles.**

### **Pour le Commerce de proximité et l'Artisanat**

**Personnes physiques et morales Micro entreprises et TPE.**

*(\*) Pour les Micro entreprises, le Chiffre d'Affaires Annuel doit être au moins équivalent à 35 K€ (\*) pour les Micro entreprises (examen au cas par cas des dossiers dans la limite d'un plancher de CA autour de 20 K€)*

*(\*\*) La prise en compte des entreprises de + de 20 ETP pourra être examinée par les Comités d'engagement*

## VOLET 2 (suite) : Soutien à l'investissement pour la mise en œuvre des mesures sanitaires et accompagner la relance

### Dépenses éligibles :

équipements pour permettre la distanciation physique : adaptation de l'accueil et des zones de paiement, aménagement de plans de circulation sécurisés dans les établissements, adaptation des espaces collectifs et vestiaires, équipements de désinfection...

### Rétroactivité :

Prise en compte des dépenses engagées à compter du **14 mars 2020**.

**Taux d'aide 70 % maximum** (non cumulable avec le Pass Rebond) pour :

-les commerces de proximité et les artisans :

**aide plafonnée à 2 000 €**,

-les structures touristiques :

**aide plafonnée à 20 000 €**,

-les taxis : **forfait de 150 €**.

**Plancher de l'aide : 250 €**

### Versement de l'aide

Pour les aides inférieures ou égales à 5 000 € : versement unique sur attestation sur l'honneur d'engagement de la dépense.

Pour les aides supérieures à 5 000 € : une avance de 50 % avec attestation sur l'honneur d'engager la dépense et paiement du solde sur justificatif des dépenses.

# FONDS L'OCCAL- PARCOURS USAGER/INSTRUCTION

## 1/ Information des bénéficiaires

- Information relayée par les sites internet de l'ensemble des partenaires vers [hubentreprendre.fr](http://hubentreprendre.fr) + N° vert géré par les Chambres Consulaires
- Conseil/accompagnement des bénéficiaires par les développeurs économiques locaux (annuaire départemental à créer)

## 2/ Dépôt de la demande d'aide

- Dépôt par le bénéficiaire de la demande sur le Portail des aides (1 formulaire par volet)
- Dépôt simplifié via un système déclaratif et des masques de saisie pré-remplis renseignés par le bénéficiaire

## 3/ Instruction

- Réception de la demande par un agent de la Région, instruction au fur et à mesure de l'arrivée des demandes.
- Instruction simple/rapide à partir des éléments déclaratifs

## 4/ Comité d'engagement

- 1 réunion du comité par semaine et par Département précédé par un pré-résumé d'engagement
- Transmission 48 h avant le comité d'un tableau de bord recensant l'ensemble des dossiers à examiner (dépenses, montant sollicité, nombre d'entreprises, le résultat de l'instruction)

## 5/ Attribution

Procédures d'attribution des dossiers validés en comité d'engagement (décisions conformes par la Présidente de Région toutes les 2 semaines pour les entreprises jusqu'au 24/09/2020) CP pour les maîtres d'ouvrages. Envoi par la Région des notifications cosignées et avec les logos des partenaires.

# FONDS L'OCCAL / PARCOURS USAGERS ET INSTRUCTION DES DEMANDES



# FONDS L'OCCAL- PARCOURS USAGER/INSTRUCTION

**La Région Occitanie**  
Pyrénées - Méditerranée

Mes aides en ligne

## Bienvenue

Connectez-vous à votre espace personnel.

Je dépose et je suis mes demandes d'aides en ligne.

**POUR SAISIR VOTRE DOSSIER, VOUS DEVEZ CREER UN COMPTE DIFFERENT DE CELUI DU HUB SUR CETTE PLATEFORME "MESAIDESENLINE".**

### Connexion

Identifiant ou adresse électronique

Mot de passe

Se connecter →

Récupérer mes informations de connexion

Créer un compte

# FONDS L'OCCAL- PARCOURS USAGER/INSTRUCTION

Présentation du portail de saisie en ligne

The screenshot displays the user interface of the OCCAL portal. At the top, there is a navigation bar with a home icon, 'Espace personnel', a red button for 'Déposer une demande d'aide', a notification bell with '0', and the user name 'Martin MIC'. Below this is a header section titled 'Choix du téléservice'. A message box states: 'Vous pouvez sélectionner un téléservice parmi la liste des téléservices disponibles.' Below the message is a search section with 'Recherche par téléservice' and a search box containing 'l'occal'. A filter section 'Filtrer par famille de tiers' shows 'Personne morale de droit public' with a dropdown arrow. A section titled 'Liste des téléservices' contains two items: 'L'OCCAL - Aide à la trésorerie - Avances remboursables' and 'L'OCCAL - Investissements pour la mise en œuvre des mesures sanitaires - Subventions'. At the bottom right, there is a pagination control showing 'Page(s) : 1 de 1' and a page number '1' in a dark box.

Espace personnel **Déposer une demande d'aide** 0 Martin MIC

## Choix du téléservice

Vous pouvez sélectionner un téléservice parmi la liste des téléservices disponibles.

Recherche par téléservice

Filtrer par famille de tiers

### Liste des téléservices

- L'OCCAL - Aide à la trésorerie - Avances remboursables
- L'OCCAL - Investissements pour la mise en œuvre des mesures sanitaires - Subventions

Page(s) : 1 de 1 **1**

# FONDS L'OCCAL- PARCOURS USAGER/INSTRUCTION

## Présentation du portail de saisie en ligne

**1** Préambule      **2** Critères d'éligibilité      **3** Votre structure      **4** Votre dossier      **5** Récapitulatif

### Préambule

Le Fonds L'Occal a été créé par la Région, les Départements, les Métropoles, communautés d'agglomération, communautés urbaines et communautés de communes et la Banque des Territoires pour permettre le redémarrage des activités touristiques, de commerces et d'artisanat de proximité en Occitanie dans le cadre de la crise sanitaire liée au COVID 19.

Ce Fonds prévoit 2 volets:

- Un volet 1 d'aide à la trésorerie par des avances remboursables,
- Un volet 2 de subventions en faveur de l'achat et de l'installation d'équipements sanitaires permettant la reprise d'activités.

Chacun de ces 2 volets peut être mobilisé par les bénéficiaires au moyen de 2 dépôts de demandes distinctes.

**Vous allez déposer une demande d'aide au titre du volet 1 de ce fonds : "L'Occal - Aides à la trésorerie - Avances remboursables"**

Les conditions d'éligibilité sont décrites dans le guide des aides et appels à projets.

**Votre demande ne pourra être prise en charge dès qu'elle sera complète et que vous aurez déposé l'ensemble des pièces nécessaires.**

Afin de réaliser votre demande, vous aurez besoin :

- de votre relevé d'identité bancaire (RIB) ;
- d'un justificatif de votre existence juridique (Kbis, SIRET, D1...);
- de l'attestation de non récupération de la TVA le cas échéant ;
- Pour les entreprises : de la dernière liasse fiscale complète (CERFA feuillet 1 à 8 + 11) ou attestation sociale pour les micro entreprises ;
- Pour les associations : du dernier bilan et compte de résultat disponible ;
- Pour les maîtres d'ouvrages publics : du dernier compte administratif disponible.

A la fin de la saisie de votre demande, vous obtiendrez un récépissé de dépôt comprenant la référence de votre dossier.

Cette référence sera rappelée dans toutes les correspondances avec les services de la Région Occitanie.

Dès que votre dossier sera pris en charge par les services de la Région, les coordonnées de votre contact seront consultables dans le suivi des demandes de votre espace personnel.

Depuis cet espace, vous pourrez suivre les différentes étapes de traitement de votre dossier : répondre aux éventuels compléments attendus par les services de la Région ou consulter la décision du conseil Régional.

**Lors de la saisie de votre dossier, chaque champ suivi d'un astérisque rouge (\*) est un champ obligatoire.**

**Vous pouvez à tout moment enregistrer votre demande et y revenir ultérieurement.**

Suivant

# FONDS L'OCCAL- PARCOURS USAGER/INSTRUCTION

Présentation du portail de saisie en ligne – exemple avance remboursable

**L'OCCAL - Aide à la trésorerie - Avances remboursables : Critères d'éligibilité**

1      2      3      4      5

Préambule      Critères d'éligibilité      Votre structure      Votre dossier      Récapitulatif

 **Critères d'éligibilité**

Le Fonds L'Occal/Aides à la trésorerie permet de mobiliser des avances remboursables en faveur des entreprises et des communes/EPCI.

Vérifiez votre éligibilité pour le dispositif en renseignant les critères ci-après :

Est-ce que la demande de financement concerne un établissement sur le territoire régional d'Occitanie ? \*  Oui  Non

L'activité de l'établissement et/ou de l'entreprise se situe t'elle dans les domaines du tourisme, du commerce ou de l'artisanat de proximité ? \*  Oui  Non

Pour plus d'informations sur les conditions d'accès au dispositif, consultez le site [Hub Entreprendre](#).

# FONDS L'OCCAL- PARCOURS USAGER/INSTRUCTION

Présentation du portail de saisie en ligne

1 Préambule      2 Critères d'éligibilité      3 **Votre structure**      4 Votre dossier      5 Récapitulatif

## Votre structure

Précédent      Suivant

- Identification**

<b>TEST COVID</b>	<b>Adresse principale</b>
Siret : <b>777306457 00022</b> Type de tiers : <b>Société (personne morale de droit privé)</b> Forme juridique : <b>Société à responsabilité limitée (SARL)</b> ☎ 09 87 65 43 21 ✉ paul@laregion.fr	100 RUE DU TEST 30000 NIMES FRANCE

Référence technique : **VyGzq9LhI-**

- Représentants**

**Madame Paul BIDUL**

**Fonction : Président**

**Représentant légal**

100 RUE DU TEST  
30000 NIMES FRANCE

☎ 09 87 65 43 21  
✉ paul@laregion.fr

Créer un nouveau représentant

# FONDS L'OCCAL- PARCOURS USAGER/INSTRUCTION

## Présentation du portail de saisie en ligne

1 Préambule 2 Critères d'éligibilité 3 Votre structure 4 **Votre dossier** 5 Récapitulatif

### Informations générales

Précédent Suivant

Veuillez saisir les informations générales de la demande d'aide.  
Pour les communes/EPCI, les recettes de l'équipement pour lequel une subvention est sollicitée doivent représenter au moins 50 % des recettes de fonctionnement de la commune/ de l'EPCI (justificatifs à conserver en cas de contrôle).

Activité \*

Thématique - Objet de l'entreprise \*

Description du projet \*

Détaillez en quelques lignes l'utilisation qui serait faite de cette aide en avance remboursable (loyers, ressources humaines spécifiques, besoins en fonds de roulement...)

#### Effectifs et Chiffres d'Affaires

Nombre d'emploi au dépôt du dossier (en ETP) \*

Dont nombre d'emplois permanents en ETP \*

Dont nombre d'emplois saisonniers en ETP \*

Chiffre d'Affaires N-1 \*

Montant des fonds propres N-1 \*

Estimation du pourcentage de perte d'activité sur les mois de mars / avril / mai comparés à la même période l'année N-1 \* %

Chiffre d'affaire prévisionnel estimé entre le 1er Juin et le 30 novembre 2020 \*

# FONDS L'OCCAL- PARCOURS USAGER/INSTRUCTION

## Présentation du portail de saisie en ligne

J'atteste sur l'honneur :

- l'exactitude des informations contenues dans la demande de financement et dans les documents produits, notamment la mention de l'ensemble des demandes de financement auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires
- la régularité de la situation fiscale et sociale de la structure porteuse du projet.

Je m'engage à :

- fournir toute pièce complémentaire jugée utile pour instruire la demande et suivre la réalisation de l'opération ou du programme d'actions
- informer la Région de tout changement quel qu'il soit : modification de la structure ou du projet à financer
- respecter les règles de commande publique, le cas échéant pour les organismes soumis à l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015
- me soumettre à tout contrôle technique, administratif, comptable et financier, et communiquer toutes pièces et informations en lien avec le programme d'actions ou l'opération qui seraient demandées par les services régionaux.

J'autorise la Région à utiliser mes données personnelles dans le cadre de l'instruction des demandes de financement et demandes de paiements conformément au Règlement Général de Protection des Données ([Prendre connaissance des informations relatives au traitement de mes données personnelles](#)).

 Récapitulatif des informations saisies

En cliquant sur "**Transmettre**", votre demande sera transmise et prise en charge pour instruction par nos services.

 Précédent

 Transmettre

# GOUVERNANCE



Darnaud Antoine - Région Occitanie

# GOUVERNANCE

**UN COMITÉ DÉPARTEMENTAL D'ENGAGEMENT** hebdomadaire (si besoin) le vendredi, à partir du 19 juin (à confirmer selon les départements en fonction du nombre de dossiers déposés) : la visio-conférence sera privilégiée.

**Composition** : la Présidente de Région ou son-sa représentant-e, le-la Président-e du Département ou son-sa représentant-e, les Président-e-s de chaque Communauté d'agglomération, urbaine ou de communes ou leurs représentants.

Ce comité est **co-organisé** et **coprésidé** par la Région et le Département et associe d'autres membres utiles aux travaux de ce comité, en particulier les CCI et CMA, voire les Chambres d'Agriculture pour l'agro-tourisme.

Ce comité est chargé d'**examiner et de valider les propositions d'aides du Fonds** qui se traduiront par les affectations correspondantes de la Région, gestionnaire du Fonds.

**Notification collective** des partenaires contributeurs du Fonds, adressée à chaque bénéficiaire.

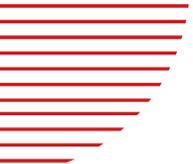
## GOUVERNANCE (SUITE)

Un **Comité de Pilotage régional du Fonds L'OCCAL** réunissant :

- la Présidente de la Région,
- les Président-e-s des Départements et des Métropoles,
- des représentants des EPCI,
- le Directeur Régional de la Banque des Territoires.

Ce comité décide des orientations et priorités partagées pour la mise en œuvre du fonds.

Il est régulièrement tenu informé du bilan d'engagement du fonds au niveau régional.



# Point sur vos questions

... avec Guillaume Petiot